

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
De l'AN DEUX MILLE VINGT TROIS et le TREIZE du mois de JUIN
Commune de Rosnay

Ordre du jour :

- > Délibération concernant la demande de subvention de l'Association Familles Rurales pour le fonctionnement de France Services à Jonchery sur Vesle ;
- > Délibération concernant une décision modificative du budget pour le versement de subvention de l'association Familles Rurales pour le fonctionnement de France Services à Jonchery sur Vesle ;
- > Délibération concernant la désignation d'un délégué titulaire et de 3 délégués suppléants pour les élections sénatoriales ;
- > Délibération concernant la nomination de la sente sise place Armand Dubois ;
- > Mise en place de la procédure d'acquisition d'un bien sans maitre parcelle D262 ;
- > Point sur les travaux en cours ;
- > Questions diverses.

Date de la convocation : 9 juin 2023

Étaient présents : Nicolas CARNOYE ; Françoise BOUTROY ; Dominique COUTELET ; Katia DEROUSSY-DUBOIS ; Patricia GIANNETTA ; Fabien GOBRÉAU ; Philippe KHEDADI ; Julien PAUL ; Bérénice ROUSSIN ; Armelle SAGET

Secrétaire de séance : Bérénice ROUSSIN

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS et le TREIZE du mois de JUIN, le conseil municipal de Rosnay s'est réuni et a délibéré selon l'ordre du jour mentionné dans la convocation du 09/06/2023.

La séance est ouverte à 20h00.

I. Délibération concernant la demande de subvention de l'Association Familles Rurales pour le fonctionnement de France Services à Jonchery sur Vesle

Comme suite à la réunion de conseil municipal du 15 mai 2023 où Monsieur le Maire avait exposé au conseil municipal les finances de Familles Rurales pour le fonctionnement de France Services de Jonchery sur Vesle,

Vu de la demande de subvention de Familles Rurales pour le fonctionnement de France Services de Jonchery sur Vesle,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide avec 10 voix Pour, 0 voix Contre et 0 voix d'Abstention de donner une subvention à Familles Rurales pour le fonctionnement de France Services de Jonchery sur Vesle à hauteur de 400.00 euros.

II. Délibération concernant une décision modificative du budget pour le versement de subvention de l'association Familles Rurales pour le fonctionnement de France Services à Jonchery Sur Vesle

Vu la délibération précédente acceptant le versement d'une subvention d'un montant de 400.00 euros à l'Association Familles Rurales pour le fonctionnement de France Services à Jonchery sur Vesle, il est nécessaire de procéder à une décision modificative du budget pour ce même montant.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
De l'AN DEUX MILLE VINGT TROIS et le TREIZE du mois de JUIN
Commune de Rosnay

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'effectuer une décision modificative du budget de la façon suivante :

Une dépense au chapitre 011 compte 615231 pour un montant de -400.00 euros

Une dépense au chapitre 65 compte 6574 pour un montant de +400.00 euros

III. Délibération concernant la désignation d'un délégué titulaire et de 3 délégués suppléants pour les élections sénatoriales

Les membres du conseil municipal ont procédé à l'élection du délégué et des suppléants en vue des élections sénatoriales qui auront lieu le 24 septembre 2023.

Ont été élus à l'unanimité :

Nicolas CARNOYE, délégué

Bérénice ROUSSIN, 1^{ère} suppléante

Armelle SAGET, 2^{ème} suppléante

Philippe KHEDADI, 3^{ème} suppléant.

IV. Délibération concernant une décision modificative du budget pour la réfection de la sente sise la nomination de la sente place Armand Dubois

Comme suite à la réunion de conseil municipal du 15 mai 2023 où il a été validé à l'unanimité la réfection de la sente place Armand Dubois pour un montant de 6948.00 euros TTC, il est nécessaire de procéder à une décision modificative du budget pour ce même montant.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide avec à l'unanimité d'effectuer une décision modificative du budget de la façon suivante :

Une dépense au chapitre 011 compte 615231 pour un montant de -6948.00 euros

021 pour un montant de 6948.00 euros

023 pour un montant de 6948.00 euros

Une dépense au chapitre 21 compte 2152-ONA pour un montant de +6948.00 euros

V. Délibération concernant la nomination de la sente sise place Armand Dubois

Monsieur le Maire propose de nommer la sente sis place Armand Dubois.

La ou les propositions sont :

Ruelle du Cadran - 9 voix

Ruelle François – 1 voix

Ruelle commune – 0 voix

Ruelle Compas – 0 voix

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de nommer la sente sise place Armand Dubois Ruelle du Cadran.

VI. Mise en place de la procédure d'acquisition d'un bien sans maître parcelle D262

Une procédure d'acquisition d'un bien sans maître va être initiée pour la parcelle D262 – lotissement du Bois Jeanne.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
De l'AN DEUX MILLE VINGT TROIS et le TREIZE du mois de JUIN
Commune de Rosnay

VII. Point sur les travaux en cours

- Des défauts ont été constatés à la réception des travaux. Celle-ci est donc repoussée en attendant la reprise de certains éléments ; réception totale prévue le vendredi 16 juin.

VIII. Questions diverses

- Radars pédagogiques aux entrées du village font l'objet d'un contrat de maintenance ; ils fonctionnent à énergie solaire mais ne sont pas toujours efficace car dépend de l'ensoleillement. Montant du contrat de maintenance : 350€ annuels pour les deux appareils
- Rue de la Dîme – on s'interroge sur un côté de stationnement. On réfléchira à des solutions l'année prochaine dans le cadre du plan de sécurité de l'entièreté du village.
- Le participatif de théâtre cherche des bénévoles pour les deux week-ends de l'évènement.
- Formation défibrillateur réalisée par la Protection Civile – prévue samedi 17 juin.
- Il faut racheter des barrières – sur les 7 – 5 sont cassées ou abîmées. Proposition est faite d'en recommander une dizaine.

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance est levée à 21h55.

Rosnay, le 20 juin 2023

Le Maire,

Nicolas ARNOYE

